



A° Pe 79



# LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction: Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

## Questions qui se posent?

### Renseignements océanographiques à rassembler

Je vous ai fait entrevoir l'utilité de recueillir un certain nombre de renseignements qui seraient précieux pour l'établissement d'une carte des fonds. Je reviens aujourd'hui sur cette question pour vous préciser certains détails.

Voici le type des bulletins édités par l'Office Scientifique des Pêches dont je tiens des exemplaires à votre disposition:

Campagne de Pêche du Banc de Terre-Neuve 1924	
No...	APPRÉCIATION
Date	sur la PÊCHE
Longitude	Morue, Eglefin, Flétan
Profondeur	
Nature du Fond	
FAUNE du FOND	
Bulots	
Pitets	
Chapeaux basques	
Oursins	
Culs de juments	
Fond glacié	
figues	
Cornichons	
Melons	
Pétoncles	
Autres animaux	

Dans la colonne «appreciation sur la pêche» il y a lieu de mentionner les températures observées et vous savez qu'il est très important de les prendre à différentes profondeurs.

### Sondes

Bien que les fonds soient assez réguliers dans les régions que vous fréquentez le plus généralement, il y a des dénivellations incontestables dans tout le cercle d'évitage de votre navire, autour de son ancre. Vous restez toujours assez longtemps au même mouillage pour qu'il vous soit facile de mesurer aussi exactement que possible les profondeurs, aux différents évitages de votre navire; vous pouvez donc obtenir très facilement la physionomie des dénivellations dans votre voisinage.

En 1922 et en 1923, on m'a signalé des fonds exceptionnels dans le Nord du Platier qui pourraient me faire croire à la possibilité de l'existence du Banc Bertel. Malheureusement les renseignements qui m'ont été donnés sont trop vagues pour me permettre d'en faire état. Il serait intéressant d'entreprendre des sondages dans cette région, et je serais tout disposé à les faire, si j'avais quelques précisions que le hasard peut permettre à un capitaine d'obtenir le cas échéant.

### Nature du fond

Pour la nature du fond, rien ne vaut un échantillon.

L'an dernier, plusieurs capitaines m'en ont apporté et je les en remercie. Il y aurait un grand intérêt à voir se généraliser cette manière de faire.

«Sable fin» — «Sable gris piqué de noir» sont des indications; mais rien ne vaut l'échantillon lui-même.

Je serai très reconnaissant aux capitaines qui voudront bien, en venant à bord du navire-hôpital m'en apporter.

Un échantillon du fond est facile à prendre le jour où l'on mouille, et les premiers doris qui rentrent ramènent assez d'algues sur leurs lignes pour que l'on puisse facilement renseigner le navire-hôpital au mo-

ment de son passage.

Rappelez-vous que nous travaillons pour vous, et donnez-nous un coup de main.

### Faune du fond

L'énumération des spécimens indiqués au bulletin précise assez ce que nous désirons savoir. L'intérêt ne vous en échappera pas.

Ce que nous demandons, c'est de préciser si les spécimens indiqués sont absents, représentés par quelques échantillons peu nombreux, ou bien s'ils sont abondants.

À la rubrique «autres animaux», il y a lieu d'indiquer toutes les espèces qui ne figurent pas dans la nomenclature précédente.

### Appréciations sur la pêche

Il nous faudrait ici un élément qui ne figure pas encore au bulletin: il s'agit de la température de l'eau.

La relation de la température de l'eau avec les migrations des poissons est aujourd'hui un des éléments des plus certains d'un problème qui présente par ailleurs tant d'inconnues. Ce n'est que par un grand nombre d'observations que nous pourrons faire une première approximation de la question. Il serait donc extrêmement intéressant que les capitaines stationnant un certain temps en un lieu donné, veuillent bien faire et nous communiquer des observations à ce sujet: Prendre la température de l'eau sur le fond, à la surface et entre deux eaux, noter les dates et observer en même temps les quantités de poissons pêchées.

La morue n'est pas seule intéressante; sans doute c'est elle que vous recherchez, elle est le but de vos efforts, mais il est bon de connaître dans quelle conditions les espèces non recherchées apparaissent; le flétan et l'anon par exemple, ou d'autres comme le chien de mer, qui à certaines époques dans certains parages est un véritable fiéau.

Ces renseignements font partie des éléments recueillis sous la rubrique: «appréciations sur la pêche» —

Il en est de même de l'apparition et de la disparition du capelan et surtout de l'encornet. Les migrations de cette dernière espèce sont particulièrement liées aux déplacements des eaux chaudes. Nous avons observé en Août 1923 que du 46<sup>e</sup> au 47<sup>e</sup> degré de latitude Nord, la surface pêchée était partagée en deux parties bien distinctes par une ligne idéale qui suivait à peu près le 52<sup>e</sup> méridien de Paris.

Dans l'Est, l'eau était plus froide; il y avait de la morue, mais les pêcheurs se plaignaient de ne pas avoir d'encornets.

Dans l'Ouest au contraire l'encornet foisonnait et il n'y avait pas de morue.

Beaucoup de navires devant la difficulté de réunir les deux éléments, avaient quitté la région pour redescendre au Platier où la pêche était nulle. Par contre aux Virgins-Rocks le poisson était abondant mais il n'y avait que les Portugais.

Je crois que dans ces fonds de roches, sur les limites des Virgins, il y avait beaucoup à faire.

Les Canadiens aux Roches de l'Est avaient de l'encornet, mais peu de morues; on rentrait dans la région où l'encornet foisonnait jusqu'au 52<sup>e</sup> méridien, et où la morue manquait.

Si ces températures étaient suivies, un pêcheur cantonné au pied de la flèche de déclinaison, se déplaçant vers l'ouest pour chercher sa boîte et vers l'est pour pêcher, aurait pu faire une excellente pêche.

On voit par cet exemple combien une connaissance un peu plus approfondie des températures et des migrations permettrait de gagner du temps, car je ne puis croire que ce que j'ai observé en 1923 soit une exception.

Les mouvements des espèces qui peuplent la mer ont leurs raisons qui se renouvellent chaque année. Un peu de classements dans les éléments que chacun observe et cons-

titue, permettrait d'éliminer les mécomptes et de voir diminuer le nombre des malchanceux qui sont obligés d'attendre le mois d'Octobre pour terminer leur campagne.

Cdt Beaugé

## LA QUESTION de la BOËTTE

— Avez-vous un peu d'encornet à me donner?

— Y a-t-il de l'encornet dans les "parages" d'où vous venez?

— Savez-vous où est l'encornet?

C'est le refrain qu'à chaque année, à la même époque, reprend chaque capitaine à l'arrivée du Navire-hôpital!

Il y a une question de la boîte, un problème de la boîte, et si j'en crois les auteurs les plus anciens, qui citent déjà l'encornet, le problème se pose depuis des siècles. Sans doute, il ne se pose plus aujourd'hui dans le même cadre qu'il y a deux cents ans, et cependant c'est bien le même problème.

\*

Je ne crois pas pouvoir être taxé d'exasération en affirmant que les eaux canadiennes sont parmi les plus poisonneuses du monde. C'est un terrain de pêche qui ne le cède en rien à la Mer du Nord. —

Les ressources extraordinaires que possèdent les pêcheurs canadiens sont mises en évidence par le fait que tout le homard, le hareng, le maquereau, la sardine et presque tout l'églefin débarqués au Canada, sont pêchés en dedans de ses eaux territoriales. — Seules, la pêche de la morue et celle de la merluche entraînent ses pêcheurs plus au large.

Et cependant si poisonneuses que soient leurs côtes, le problème de la boîte se pose pour les Canadiens comme pour les autres, et chose intéressante pour nous, c'est surtout pour faciliter la pêche à la morue que le Gouvernement Canadien a dû faire un effort et s'organiser.

Pour réduire au minimum les recherches de boîte par les capitaines de pêche, pour réduire au minimum les pertes de temps qu'elles entraînent, tous les ports ayant des disponibilités en boîte télégraphient quotidiennement à Halifax l'importance de leur stock et leur prix de vente. Le renseignement est aussi transmis par télégramme à chacun des centres intéressés, où il est affiché officiellement; mais ce renseignement a pour les pêcheurs une telle importance que tous les journaux publient chaque jour la situation des stocks de boîte, ici ou là, comme ils publient les cours du poisson sur les différents marchés.

Le moindre centre de pêche est tenu au courant, et ceci au plus grand profit des pêcheurs et des vendeurs de boîte dont les intérêts sont solidaires.

La pêche est le but exclusif de ceux qui fréquentent les bancs, et je ne pense pas que si intéressantes que puissent être pour vous les migrations de l'encornet, nous ne voyions jamais sur les lieux de pêche une sucursale d'une de nos grandes agences d'informations.

Et cependant, n'y a-t-il rien à faire dans cet ordre d'idées? Si restreints que soient les moyens dont nous disposons, ne pensez-vous pas qu'ils pourraient être mis à contribution?

Sans rentrer dans le domaine du rêve, je crois entrevoir une organisation possible et utile entre les stationnaires chargés de la

Pour peu que vous aimiez la vie, ne gaspillez pas le temps car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

FRANKLIN



surveillance de la pêche, et le navire-hôpital dont la seule raison d'être est de vous rendre service.

Il appartiendrait à vos armateurs de poser le problème et de définir les modalités d'exécution, il appartiendrait aux navires ci-dessus indiqués de se conformer aux désirs exprimés. La chose ne me paraît pas impossible et cependant, il faut bien le reconnaître, cette question est intimement liée à celle dont nous avons déjà entretenu: la question de la téléphonie sans fil. —

A quoi bon se livrer à des recherches de cette nature, si on n'a pas les moyens d'en faire connaître les résultats aux intéressés?

Le jour où ces moyens existeront pourront ne reverrons nous pas sur les Bancs réparaire ces goélettes qui approvisionnaient en boîte les pêcheurs de jadis.

KERMORUS

## Allocations aux Soutiens de Familles APPELÉS SOUS LES DRAPEAUX

### Loi applicable aux marins comme aux soldats

Une allocation journalière peut être demandée par les familles nécessiteuses dont le soutien indispensable accomplit le Service militaire obligatoire.

Le taux de l'allocation est fixé par la loi à 1 fr 60 par jour.

Chaque enfant vivant de moins de 16 ans donne lieu à une majoration supplémentaire de 0 fr 60 par jour pour le premier enfant de 70 centimes pour le second, de 80 centimes pour le troisième, de 1 fr pour le quatrième. Chacun des enfants admis en plus du quatrième donne droit à une majoration supérieure de 20 centimes à celle du précédent.

Exemple: une famille de 6 enfants et leur mère pourra obtenir une allocation quotidienne de 1 fr 60 majorée de 4 fr 30, soit 5 fr 90 par jour.

La demande doit être adressée par la famille au maire de la commune qui en donne récépissé.

La demande doit être accompagnée:

1o D'un relevé des contributions certifié par le perceuteur.

2o D'un état certifié par le maire indiquant le nombre et la position des membres de la famille et les ressources de chacun d'eux.

Le Conseil municipal émet un avis motivé. La demande, transmise à la Préfecture est soumise à une Commission cantonale qui l'admet. En cas de refus, l'appel sans frais peut être fait devant le Tribunal civil.

Il y a un grand intérêt à faire la demande d'allocation avant l'incorporation, car on bénéficie alors du principal pourcentage (maximum de 10% du contingent appelé) tandis que la demande d'allocation faite après l'incorporation n'a droit qu'à une proportion de 2% du même contingent.

Pour les inscrits maritimes la demande d'allocation devra être faite avant l'incorporation, ou, au plus tard, dans le mois qui suit l'incorporation; si on a laissé plus d'un mois s'écouler, la demande est assimilée aux demandes présentées après l'incorporation.

## LA MEILLEURE MÉTHODE POUR SAUVER LES NOYÉS

On ne sait pas assez quels prodiges de résurrection il est possible de réaliser au moyen des manœuvres de *respiration artificielle*, pour rappeler à la vie les noyés, les asphyxiés!

Aussitôt que le noyé est sorti de l'eau, dis-



posez-le à plat ventre sur le dur, en lui tournant légèrement la tête du côté droit ses bras bien allongés en avant de sa tête.

Puis desserrez-lui les dents en y coinçant un bout de liège ou de bois,

Alors vous vous mettez à cheval sur

Ici (c'est à genoux que vous vous pliez, si l'homme est étendu par terre ou sur le pont du bateau; mais c'est légèrement assis sur ses mollets que vous devez être, si le noyé est étendu sur un banc du canot). Vous placez vos mains sur le dos, les deux pouces se rejoignant. Il faut que vos doigts sentent très bien les côtes du noyé. Et vous commencez à faire la série des mouvements comme suit: avec vos mains sur son dos vous pesez de tout votre poids, et cela pendant 2 ou 3 secondes... Ensuite, vous vous redressez légèrement, pour cesser de peser, revenant ainsi dans la position première, mais sans déplacer vos mains. Puis vous recommencerez la pression, vous vous redressez... et vous répétez la manœuvre une dizaine de fois par minute, c'est-à-dire le temps de compter jusqu'à 6 chaque fois. Pour faire la manœuvre plus facilement et avec régularité, il vous sera commode de régler vos mouvements sur votre propre respiration, quand vous soufflez, appuyez sur vos mains et quand vous aspirez relevez-vous... C'est assez lourdement qu'il faut peser. N'appuyez pas brusquement, mais progressivement. Vous voyez comme c'est simple!

Mais, attention! veillez avec beaucoup de soin à sentir avec vos doigts si les côtes font un petit effort pour se soulever, c'est-à-dire si le noyé essaie lui-même de commencer à respirer. Dans ce cas, faire grande attention à ne pas gêner son effort, mais, au contraire aidez-le en soulevant bien vos mains quand les côtes se gonflent et en pesant le fond sur les côtes lorsqu'elles se sont abaissées. Si vous n'êtes pas très attentif à cet égard, vous tueriez le malheureux au lieu de le ressusciter.

Le mécanisme de ce système se comprend aisément: pendant que vous pesez de tout votre poids sur le dos du noyé, la poitrine s'aplatis et se vide; mais quand vous cessez de comprimer par votre poids, elle reprend de l'élasticité en faisant un appel d'air par la bouche

Quelques détails.— C'est un peu au-dessous des dernières côtes qu'il faut placer ses mains et peser. Naturellement il faut placer le ventre du noyé sur le dur et non pas sur un matelas, autrement la compression se ferait mal ou pas du tout.

Bien entendu, pratiquez aussi, si vous le pouvez, la traction de la langue: c'est ce qu'il y a de plus efficace et de plus facile à bien réussir dans l'ancienne méthode: en tirant fortement la langue du noyé au dehors vous faites un énergique appel à la respiration.

Ayez l'énergie de pratiquer ces manœuvres pendant une heure, deux heures, trois heures même... sans découragement... Si vous êtes plusieurs autour du noyé on le déshabillera pour l'envelopper de laine, le frictionner et le réchauffer, avec des briques chaudes si possible, pendant que deux camarades (chacun à son tour pour se reposer pratiquent la manœuvre respiratoire.

Ne rien faire boire tant que le noyé n'a pas donné signe de vie. Et même, dans ce cas, ce n'est pas de l'eau-de-vie, mais bien quelque boisson très chaude qu'il lui faut.

Surtout, il ne faut pas craindre sa peine. Du moment qu'un corps n'a pas de traces de grandes blessures, pas de laches vertes sur le ventre, et n'a pas l'odeur cadavérique, il peut revenir à la vie. On doit toujours espérer voir revivre un corps qui n'a pas plus d'une heure de séjour dans l'eau.

Tout ce que nous pouvons prescrire là est également le traitement pour rappeler à la vie dans les autres accidents d'asphyxie: par exemple les gens suffoqués par le charbon des mauvais poêles, par la fumée dans les incendies, les gens étranglés, pendus, etc.

## Avis Importants

### Instruction Pour toucher les indemnités de la CAISSE de PRÉVOYANCE

Dès qu'un homme tombe malade à bord ou est victime d'un accident, il faut en faire

la déclaration et formuler une demande d'indemnité au bureau de l'Inscription Maritime le plus voisin que, en échange, doit vous délivrer un petit papier (rose) constatant que la demande a bien été reçue au bureau.

La loi vous donne six mois pour faire cette déclaration, mais il est toujours préférable de la faire tout de suite, car les demandes tardives sont suspectes et ne peuvent plus être contrôlées, ce qui oblige à une sévérité bien plus grande pour accorder leur indemnité.

Donc aussitôt la maladie ou l'accident, le patron accompagné de deux témoins fait son rapport, et les témoins leurs déclarations qu'ils doivent signer: il est nécessaire d'apporter en même temps un certificat de médecin faisant connaître la nature de la maladie, constatant qu'elle entraîne l'incapacité absolue de travail et enfin évaluant approximativement sa durée probable. Le patron doit demander au bureau de l'Inscription Maritime une feuille (rose) pour faire lui-même son rapport.

Quand la maladie est guérie, il doit se procurer un certificat du médecin constatant sa guérison et se munir à la mairie d'un certificat d'existence de ses enfants en-dessous de 16 ans puis se présenter au bureau, avec son livret de famille autant que possible.

Alors l'Administrateur juge d'après le dossier s'il accorde ou non l'indemnité; s'il l'accorde le paiement est fait tout de suite; s'il refuse, il donne un refus écrit motivé et prévient en même temps le marin qu'il peut réclamer au ministre dans les huit jours. (Dans ce cas, le marin peut adresser directement au ministre sa réclamation ou bien la remettre simplement à l'Administrateur de la Marine.) Le marin qui, après avoir obtenu une indemnité sur la Caisse de prévoyance, rembarque sans être complètement guéri, doit se faire examiner, avant son embarquement, par le médecin agréé par l'Administration, afin de réserver ses droits à une nouvelle allocation en cas de rechute.

Rappelez-vous aussi qu'il faut avoir soin de dire exactement la vérité dans les déclarations; il ne faut pas chercher à tromper sur l'origine de la maladie ou de la blessure, sans cela la fraude vous exposerait à des poursuites très graves. Des marins ayant fait de fausses déclarations ont été condamnés à 6 mois de prison par la cour d'appel de Montpellier.

Vous pouvez avoir des maladies comme la tuberculose, la fièvre typhoïde, etc., pour lesquelles il est très difficile de savoir si elles sont contractées en mer; dans ce cas, il est indispensable que le certificat indique bien qu'elles viennent des fatigues de votemétier ou mieux se rattachent à un fait professionnel; car cela seul vous permettra d'obtenir des indemnités que vous n'auriez pas autrement.

Du reste, faites bien attention que pour avoir droit aux indemnités de la Caisse de Prévoyance, il ne suffit pas d'avoir été malade ou d'être tombé malade en mer. Il faut que la maladie ait sa cause directe dans un risque ou un accident de la profession du marin; il est donc tout à fait important de donner dans les rapports et les déclarations, exactement et en détail, toutes les circonstances de la maladie.

## Nouveaux avantages offerts aux engagés, aux renégociés et inscrits maritimes dans la Marine nationale

### EXTRAIT DE LA PÊCHE MARITIME

#### Spécialités du pont

Un jeune homme s'engage dans la Marine à 18 ans pour quatre ans, il a droit à une prime de 1500 fr. (canonnière, torpilleur, radiotélégraphiste), de 1.400 fr. (mancier, timonier) ou de 1.300 fr. (armurier, électricien, charpentier) par année de service effectuée en sus de 18 mois, soit au total 3.750 ou 3.500 ou 3.250 fr. selon la spécialité du matelot. Sur cette prime, il touche dès signature de l'acte d'engagement 1.500 fr.

À bout d'un an de services environ, il sera promu quartier-maitre, quelle que soit sa spécialité, et percevra une solde variant entre 1.098 et 1.562 fr. par an, étant logé et nourri bien entendu.

Si, à l'expiration de son engagement, ce quartier-maitre contracte un engagement— toujours fixé à 3 ans— il percevra une prime de renagement qui pourra atteindre 3.000 fr. et sera promu au grade de 2<sup>e</sup> maitre quelques mois après son renagement. Il touchera alors une solde allant de 3.780 à 3.886 fr. par an, tout en continuant bien entendu d'être logé et nourri.

Suivant les spécialités, il sera promu maître, s'il a satisfait aux examens du brevet supérieur, après 7 ans de grade s'il est canonnier ou manœuvrier, après 4 ans s'il est électricien, sa solde annuelle pourra atteindre 6.000 fr.

À ce moment, l'intéressé réunissant : 4+3+7 = 14 ans de services, aura acquis des droits à un pécule de 14.000 francs; ou bien il lui suffira d'attendre un an encore pour avoir droit à une pension de retraite pouvant atteindre 3.000 fr. par an (représentant le revenu d'un capital de 50.000 fr. environ).

L'intéressé aura alors 33 ans d'âge à peine et il lui sera facile comme ex-maître torpilleur, électricien, de manœuvre, etc... de trouver dans l'industrie privée ou dans la marine marchande, une fort belle situation, en raison des capacités professionnelles qu'il aura acquises à la pratique de la Marine.

Si l'intéressé n'attend pas la liquidation de sa pension de retraite, si par suite il demande le paiement de son pécule, il aura acquis en 14 ans de services les primes suivantes qui pourront faire l'objet d'un placement avantageux:

- 1<sup>e</sup> 3.750 fr. de prime d'engagement;
- 2<sup>e</sup> 3.000 fr. de prime de renagement;
- 3<sup>e</sup> 14.000 fr. de pécule.

soit au total: 20.750 fr.

Dans bien des situations civiles, lorsqu'on est obligé de faire son apprentissage, il est difficile sinon impossible de réaliser en 14 ans pareille épargne.

#### Mécaniciens

Un jeune homme s'engage à 18 ans pour 5 ans dans la Marine après avoir subi avec succès l'essai de mécanicien.

Il touche depuis le vote de la loi du 25 Juillet 1923, une prime d'engagement de 1.300 fr. par année de service effectuée en sus de la période réglementaire de 18 mois soit au total 4.550 fr. dont 2.100 fr. sont payables dès signature de l'acte d'engagement.

Il est promu quartier-maitre mécanicien entre 6 et 8 mois de services et touche alors une solde variant de 1.200 à 1.830 fr. par an.

A quatre ans de services en moyenne, il est promu au grade de 2<sup>e</sup> maitre et touche annuellement une solde variant de 4.400 à 5.950 fr. indépendamment des traitements de table et des indemnités éventuelles pour charges de famille.

Il signe à l'expiration de son premier lien au service un engagement de 3 ans au cours duquel, s'il a suivi avec succès les cours du brevet supérieur, il est promu maître mécanicien et touche une solde annuelle 6.650 fr.

Si l'intéressé s'engage à nouveau pour 3 ans au service, il sera promu premier maître au cours de ce lien et percevra une solde variant entre 8.250 et 8.880 fr. indépendamment du traitement de table. À l'expiration de ce lien, le premier maître aura à peine 29 ans et réunira déjà 11 ans de services. Il aura acquis, comme conséquence du vote de la loi du 13 Avril 1924, des droits à un pécule de 11.000 fr. qui, ajouté aux 4.550 fr. de prime d'engagement, qui lui aura été facile d'économiser, lui permettra de disposer immédiatement de 15.000 fr. environ comme fonds de premier établissement s'il veut quitter la Marine et exercer sa profession dans la vie civile.

Il est à remarquer que l'instruction technique donnée par la Marine a été de tout temps appréciée par l'industrie privée qui devient ainsi, pour les jeunes gens qui vont servir dans les équipages de la Flotte, un débouché très largement ouvert.

Quelle école professionnelle aurait permis à ces jeunes gens d'acquérir dans de semblables conditions de facilités d'existence et d'avantages financiers, une instruction aussi complète et aussi moderne du point de vue technique?

#### Inscrits maritimes

Les inscrits maritimes font actuellement 36 mois de services. La loi du 25 juillet 1923 leur a accordé par année de service effectuée en sus du temps imposé par la loi sur le recrutement de l'armée, une prime de maintien au service de 1.500. Les inscrits maritimes percevront donc désormais pour les 18 mois de services qu'ils font en sus de la période réglementaire: 1.500 + 750 = 2.250 fr.

#### Rengagement

Tout renagement de 3 ans, contracté dans l'armée de mer par les quartiers-maîtres et marins réunissant moins de 10 ans de services donne droit à une prime variant entre 1.000 fr. par an (maximum pour un quartier-maître) et 600 fr. par an (maximum pour les marins),

## Échos de chez nous

Le chalutier Avant Garde, Armateur «La Pêche Française» capitaine Morgan, est entré dans la matinée du 2 juillet dans le port de Fécamp, retour des bancs.

Outre sa pêche, ce chalutier ramenait aussi l'équipage du voilier «La Jacqueline T» naufragé sur les bancs en Juin dernier.

#### École des Pêches Maritimes

Dans la liste des élèves reçus à Boulogne aux derniers examens du boraage nous relevons les noms suivants:

Morisse Julien, Monier Sébastien, Monier Eugène, Duval Giovani, Rault René, Monier René, Le François Pierre, Robert Julien et Mazé Henri.

#### Epreville

Remise solennelle d'un drapeau aux anciens combattants

Le dimanche 6 Juillet a eu lieu une belle manifestation, à l'occasion de la remise solennelle d'un drapeau aux anciens combattants, de la charmante commune d'Epreville.

Cette imposante manifestation dont le succès fut très vif, s'est déroulée en une double cérémonie religieuse et civile.

Au pied du monument des discours ont été prononcés par M. Mrs Lenormand, Président de la section d'Epreville; Mazoyer, Président des A. C. de Fécamp et du Canton; Louis Caron, Conseiller d'arrondissement et René Gayant, conseiller général.

## LA LETTRE OCÉAN

Pour compléter et rectifier les indications concernant les évois de «lettres-océan», données dans notre numéro du 4 Mai 1924, voici pour quelques semaines les dates prévues de départ de New-York, des paquebots de la Cie Transatlantique

FRANCE	20 Juillet
ROCHAMBEAU	6 Août
SUFFREN	12 Août
LAFADETTE	16 Août
PARIS	20 Août
FRANCE	27 Août
SAVOIE	3 Septembre
ROCHAMBEAU	6 Septembre
PARIS	10 Septembre
CHICAGO	24 Septembre

Les Capitaines du Banc peuvent composter pour entrer en communication par T. S. F. avec ces paquebots, deux ou trois jours suivants leur vitesse, après leur départ de New-York pour leur transmettre leur message.

## MAISON DE FAMILLE de SAINT.PIERRE

### PROGRAMME DES SÉANCES RÉCRÉATIVES DES:

DIMANCHES 3 AOUT à 20 HEURES

Je vais me faire raser.

Amour et Salut

L'Héritier des Dagobert (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> parties)

JEUDI 7 AOUT à 20 HEURES

César mystifié

Baissez le rideau

Onésyme horloger

Les filles du matelot d'équipage

DIMANCHE 10 AOUT

Rival de son père

Max et les crêpes

Boireau empoisonneur malgré lui

Les tribulations d'un reporter

Imprimeur Gérant — H. PAUL

pour l'été 1924

1<sup>er</sup> juillet à 20 h. 00

Quelque chose